Rapport public Parcoursup session 2025

PSTB-Paris School of Technology and Business - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

PSTB-Paris School of Technology and Business - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage (39535)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
PSTB-Paris School of Technology and Business - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage (39535)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	262	8

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires globaux	L'analyse du dossier scolaire éclaire le parcours de l'étudiant, identifiant ses atouts, défis et potentiel. Les commentaires des enseignants et sa lettre de motivation révèlent sa personnalité et ses aspirations.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Autonomie	Capacité à s'organiser et à fournir un travail personnel régulier	Complémentaire
	Capacité à l'oral	Note de l'épreuve orale du Baccalauréat de Français	Complémentaire
Savoir-être	Assiduité et ponctualité	Absences et retards injustifiés	Important
	Capacité à s’investir	Appréciations du dossier scolaire	Important
	Concentration et attention en classe	Appréciations du dossier scolaire	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour l'alternance	Projet de formation motivé	Complémentaire
	Connaissance et intérêt pour le contenu de la formation	Projet de formation motivé	Complémentaire
	Cohérence du projet	La priorité est donnée aux candidats titulaires d'un bac général, d'un bac technologique STID option SIN, d'un bac technologique STMG option SIG ou d'un bac professionnel Systèmes Numériques	Complémentaire
Engagements, activités et centres d’intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement personnel	Analyse du CV : stages effectués, expérience professionnelle, culturelle, sportive, associative, citoyenne	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Critères quantitatifs : dossier Parcoursup incomplet (notes ou pièces manquantes), résultats insuffisants (moyenne générale nettement inférieure à 10/20) progression scolaire faible ou absences répétées signalées. Un rang très bas dans la cohorte après pondération peut également justifier un non-classement.
Critères qualitatifs : projet de formation motivé non personnalisé ou hors sujet, incohérence entre projet professionnel et objectifs du BTS, rédaction négligée, fautes nombreuses, appréciations défavorables (manque de sérieux, comportement), ou absence injustifiée à l'entretien de positionnement.
Un dossier est considéré comme non classé lorsqu'il cumule plusieurs insuffisances sur ces critères, traduisant une inadéquation avec les attendus et le rythme de la formation. Toutes les décisions sont tracées dans la grille interne afin d'assurer transparence et équité, et peuvent être justifiées en cas de demande des autorités compétentes (CAES, Rectorat).

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

non pris en compte

Les modalités d'examen des voeux

L'examen des voeux a été traité par des commissions à mesure de la réception des candidatures en conformité avec les délais impartis pour les programmes en alternance.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Réfléchissez dès le départ à votre choix entre formation en alternance et parcours initial. L'alternance demande une préparation rigoureuse du CV, de la lettre de motivation et des entretiens. Soignez votre dossier : expliquez clairement votre choix de formation et valorisez vos expériences en informatique et dans les nouvelles technologies. Mentionnez aussi toute expérience personnelle ou associative (sport, bénévolat, séjours à l'étranger…) mettant en avant votre curiosité, vos capacités de communication et votre engagement. Respectez les délais et restez réactif aux demandes complémentaires pour démontrer votre sérieux et votre motivation.

Signature :
Armand DERHY,
Chef d'établissement de l'établissement PSTB-Paris School of Technology and Business